

# Woerther, Frédérique

---

## Les passions rhétoriques chez Aristote et Al-Farabi : formes discursives et mécanismes d'induction

---

Organon 36, 55-74

---

2007

Artykuł umieszczony jest w kolekcji cyfrowej Bazhum, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych tworzonej przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego.

Artykuł został zdigitalizowany i opracowany do udostępnienia w internecie ze środków specjalnych MNiSW dzięki Wydziałowi Historycznemu Uniwersytetu Warszawskiego.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.



Frédérique Woerther (Villejuif, France)

## LES PASSIONS RHETORIQUES CHEZ ARISTOTE ET AL-FARABI: FORMES DISCURSIVES ET MECANISMES D'INDUCTION

Aristote range les passions (*pathè*) parmi les trois moyens de persuasion techniques de la *Rhétorique*, à côté de l'argumentation (*logos*) et du caractère de l'orateur (*èthos*)<sup>1</sup>, et les définit comme la persuasion qui se réalise à travers les auditeurs, *quand le discours les amène à éprouver une passion; car nous ne rendons pas les jugements de la même façon selon que nous ressentons peine ou plaisir, amitié ou haine*<sup>2</sup>.

Ne préexistant pas au travail d'invention comme les témoignages, les aveux obtenus sous la torture ou les écrits, le *pathos* est élaboré par l'orateur au moyen d'une méthode. L'objet de cette contribution est d'examiner les liens qui unissent les chapitres II 2–11 de la *Rhétorique*, qui proposent une étude systématique des différentes passions, et la production concrète du *pathos* par l'orateur. On laissera donc de côté le livre III et la question du style pathétique, qui n'appartient pas à l'invention rhétorique. On ne s'attachera pas non plus à examiner deux points, qui pourtant ont des rapports plus directs avec la preuve pathétique:

- le rôle que joue le traité des passions dans la construction de l'*èthos* et du *logos* et la mise en valeur du caractère polyphonique de *Rhét.* II 2–11,
- la question de l'unité que le traité des passions forme avec celui des caractères (*Rhét.* II 12–17).

On se bornera en effet à décrire la forme du traité des passions et les analyses qu'Aristote y propose afin de cerner l'usage concret que l'orateur peut en faire, en tenant compte des indications très discrètes et souvent ambiguës que fournit le texte du traité: doit-on considérer ces chapitres comme un catalogue de prémisses, directement intégrables dans la structure formelle d'un syllogisme? Comme un recueil de préceptes sur les passions, sorte de *vade mecum* à l'usage de l'orateur? Quelles sont les implications de ces hypothèses sur la forme discursive du *pathos*, sur les rapports entre logique et émotion, sur le mécanisme d'induction des passions? Autant de questions que

<sup>1</sup> Aristote, *Rhétorique* 12, 1356 a 1–4.

<sup>2</sup> Aristote, *Rhétorique*, (éd.) R. Kassel, Walter de Gruyter, Berlin 1976, I 2, 1356 a 14–16: ὅταν εἰς πάθος ὑπὸ τοῦ λόγου προαχθῶσιν· οὐ γὰρ ὁμοίως ἀποδίδομεν τὰς κρίσεις λυπούμενοι καὶ χαίροντες ἢ φιλοῦντες καὶ μισοῦντες. Sauf mention explicite, les traductions proposées sont personnelles.

le texte de la *Rhétorique* laisse ouvertes. L'exemple des *Didascalía*<sup>1</sup>, prologue du grand commentaire à la *Rhétorique* d'Aristote qui n'a été conservé que dans sa traduction latine du XIII<sup>e</sup> siècle, montrera comment Al-Farabi a opéré des choix et formulé une doctrine univoque des passions rhétoriques, tant du point de vue formel – en définissant le *propos pathétique* – que psychologique, quand il décrit le processus d'induction des passions dans un auditoire.

## 1. Aristote

### 1. 1. Description formelle du *traité des passions*

Aristote entame l'étude des passions dans le chapitre 2 du livre II de la *Rhétorique*, qui se poursuit jusqu'au chapitre 11. Il examine tour à tour la colère (II 2), le contraire de la colère – le calme – (II 3), l'amitié et la haine (II 4), la peur et l'assurance (II 5), la honte et l'impudence (II 6), l'obligeance (II 7), la pitié (II 8), l'indignation (II 9), l'envie (II 10) et l'émulation et le mépris (II 11):

<i>Rhét.</i> (éd. Bekker)	Passions	Détails de l'analyse
2, 1378 b 31– 1380 a 4	colère (ὀργή)	– disposition de celui qui éprouve la colère – personnes à l'égard desquelles on éprouve de la colère – sujets de la colère
3, 1380 a 5– 1380 b 33	calme (πραότης)	– personnes à l'égard desquelles on est calme – dispositions propres au calme [– moyens par lesquels on est calmé: étude annoncée mais absente du texte]
4, 1380 b 34– 1382 a 20	amitié (φιλία) et haine (ἔχθρα)	– personnes que l'on aime – espèces et facteurs de l'amitié – différences de la haine et de la colère, de l'homme qui hait et de l'homme en colère
5, 1382 a 21– 1383 b 11	peur (φόβος) et assurance (θάρασος)	– choses dont on a peur – personnes dont on a peur – dispositions dans lesquelles on éprouve de la peur – choses rassurantes – dispositions dans lesquelles on éprouve de l'assurance [– lacune: personnes qui inspirent l'assurance]
6, 1383 b 12– 1385 a 15	honte (αἰσχύνη) et impudence (ἀναίσχυντία)	– sujets de la honte – personnes à l'égard desquelles on éprouve de la honte – dispositions dans lesquelles on éprouve de la honte

<sup>1</sup> Al-Farabi, *Didascalía in Rethoricam Aristotelis ex glosa Alfarabii* in: Al-Farabi, *Deux ouvrages inédits sur la Rhétorique*, (éd.) M. Grignaschi, Dar el-Machreq, Beyrouth, 1971, pp. 125–274. Les traductions proposées ont été réalisées par M. Aouad et moi-même, en vue d'une publication prochaine de l'édition, de la traduction et du commentaire des *Didascalía*.

7, 1385 a 16– 1385 b 12	obligance (χάρις)	[plan annoncé: personnes à l'égard desquelles on éprouve de l'obligance; occasions dans lesquelles on éprouve de l'obligance; personnes à l'égard desquelles on est obligant] – besoins auxquels répond l'obligance – personnes qui éprouvent de l'obligance et de la désobligance – catégories de l'obligance: essence, quantité, qualité, temps, lieu – indices de la désobligance
8, 1385 b 13– 1386 b 8	pitié (ἔλεος)	– dispositions dans lesquelles on éprouve de la pitié – causes de la pitié – personnes pour lesquelles on éprouve de la pitié
9, 1386 b 9– 1387 b 20	indignation (τὸ νεμεσᾶν)	– rapports de l'indignation, de la pitié et de l'envie – objets de l'indignation – personnes à l'égard desquelles on éprouve de l'indignation – dispositions de ceux qui s'indignent
10, 1387 b 21– 1388 a 28	envie (φθόνος)	– dispositions des envieux – objets de l'envie – personnes à l'égard desquelles on éprouve de l'envie
11, 1388 a 29– 1388 b 30	émulation (ζήλος) et mépris (καταφρόνησις)	– dispositions des personnes enclines à l'émulation – objets de l'émulation – personnes à l'égard desquelles on éprouve de l'émulation – objets du mépris

La procédure descriptive que suit Aristote dans l'étude des passions suit assez fidèlement le plan qu'il a présenté à la fin du chapitre I du livre II: *Il faut diviser [l'étude] portant sur chaque passion en trois [moments]: par exemple, pour la colère: dans quelle disposition sont les gens en colère, contre qui ils se mettent habituellement en colère, et à quels sujets; car si nous ne possédions qu'un ou deux de ces éléments – et non les trois –, il serait impossible de susciter la colère; il en va de même pour les autres [passions]*<sup>1</sup>.

Une lecture plus attentive du traité des passions indique cependant quelques exceptions; l'examen du calme omet l'étude des objets propres à cette passion et l'examen de l'assurance fait l'économie des personnes qui inspirent l'assurance. Au contraire, dans le cas de l'obligance, Aristote obéit à une tout autre logique descriptive puisqu'il renonce à énumérer les trois points spécifiques à l'étude des passions.

<sup>1</sup> Aristote, *Rhétorique* II 1, 1378 a 23–28: Δεῖ δὲ διαίρειν περὶ ἕκαστον εἰς τρία: λέγω δ' οἷον περὶ ὀργῆς, πῶς τε διακείμενοι ὀργίλοι εἰσὶ, καὶ τίσιν εἰώθασιν ὀργίζεσθαι, καὶ ἐπὶ ποίοις· εἰ γὰρ τὸ μὲν ἐν ἢ τὰ δύο ἔχοιμεν τούτων, ἅπαντα δὲ μὴ, ἀδύνατον ἂν εἴη τὴν ὀργὴν ἐμποιεῖν· ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων.

Comme l'a indiqué M. Dufour, *les traits qui servent à définir les passions sont empruntés à l'opinion courante. Ce sont des ἔνδοξα*<sup>1</sup>. Aristote ne cherche pas à décrire scientifiquement les passions, ce qui relèverait plutôt de l'éthique, mais fournit à l'orateur un catalogue de propos vraisemblables sur les passions: *le domaine de la rhétorique étant le vraisemblable, les caractères ici dénombrés ne devront être que probables et persuasifs. Aussi chaque définition est-elle introduite par l'impératif ἔστω: 'admettons comme postulat', qui en indique le caractère oratoire et contingent*<sup>2</sup>. Si l'on cherche à entrer dans le détail, le *traité des passions*, presque vide d'applications théoriques, laisse ouverte la question de son usage pratique et concret: doit-on considérer ces développements comme un catalogue de prémisses, qui permettraient de construire formellement un syllogisme, ou comme un recueil de préceptes sur les passions dont l'orateur tirerait maîtrise et connaissances en matière de psychologie? Le problème se pose ainsi à deux niveaux distincts: comment interpréter la forme qu'empruntent les chapitres de *Rhét. II 2–11*? et comment, à partir de l'identification de cette forme, comprendre l'usage concret qu'en fera l'orateur?

## 1. 2. La mise en discours du traité des passions

Deux interprétations, entre lesquelles le texte de la *Rhétorique* ne permet pas de trancher, peuvent être émises sur la façon d'envisager la *mise en discours* du traité des passions. Elles permettent à leur tour d'examiner la question des rapports que le *pathos* entretient avec la démonstration, et de déduire le type de mécanisme qui est à l'œuvre dans l'induction des passions d'un auditoire.

### 1. 2. 1. L'hypothèse locutoire

Selon une première hypothèse, le traité des passions fournit une liste de prémisses que l'orateur peut emprunter telles quelles et intégrer directement dans une argumentation rhétorique afin de construire des enthymèmes. C'est l'hypothèse que nous appellerons *locutoire* en référence à la définition proposée par J. L. Austin de la locution comme *un acte de langage qui consiste simplement à produire des sons appartenant à un certain vocabulaire, organisés selon les prescriptions d'une certaine grammaire, et possédant une certaine signification [...]. C'est tout simplement l'acte de dire quelque chose*<sup>3</sup>. Le traité des passions est alors envisagé comme un catalogue de prémisses vraisemblables indispensables à la construction de l'enthymème, principal avatar du moyen de persuasion logique, et revêt la même forme que les chapitres 4–14 du livre I de la *Rhétorique* qui présentent les lieux spécifiques à

<sup>1</sup> M. Dufour, *Introduction* in: Aristote, *Rhétorique*, (éd. et trad.) M. Dufour & A. Wartelle, Les Belles Lettres, Paris 1931, p. 20.

<sup>2</sup> M. Dufour, *Introduction*, p. 20.

<sup>3</sup> J. L. Austin, *How to do Things with Words*, Oxford University Press, Oxford 1962. Nous citons ici la traduction française: *Quand dire, c'est faire*, introduction, traduction et commentaire par G. Lane, postface de F. Récanati, Editions du Seuil, Paris 1970, p. 181.

chacun des trois genres oratoires. Cette hypothèse nécessite un détour par la notion d'enthymème.

Plusieurs études ont montré que le terme d'enthymème (ἐνθύμημα) désignait dans la *Rhétorique* deux types distincts de structures argumentatives<sup>1</sup> : l'enthymème *topique*, dépourvu de structure syllogistique, qui tire sa forme des lieux exposés dans le chapitre 23 du livre II<sup>2</sup> et l'enthymème défini comme *syllogisme rhétorique*<sup>3</sup>, qui est le seul concerné par l'hypothèse locutoire. Sa structure est en effet celle d'un syllogisme, bien qu'il semble faire le plus souvent l'économie d'une des prémisses puisqu'il s'agit généralement d'une argumentation formulée en deux propositions, dont l'une fonde la vérité ou la vraisemblance de l'autre selon le schéma *p car q*. Ce type d'enthymème conserve donc son caractère syllogistique, même si ses éléments constitutifs ne sont pas tous formulés de façon explicite. L'enthymème peut alors se définir comme un *syllogisme tronqué*<sup>4</sup> mais ce n'est là ni sa propriété principale, ni une caractéristique valable dans tous les cas : le caractère concis de l'enthymème lui permet avant tout de rester compréhensible pour un public qui ne serait ni habitué, ni disposé à suivre de longues démonstrations<sup>5</sup>. L'enthymème défini comme syllogisme rhétorique se distingue des syllogismes scientifiques non seulement par sa formulation, mais aussi par son domaine d'application. Contrairement au syllogisme scientifique, c'est-à-dire apodictique, des *Seconds Analytiques*, qui est défini comme l'instrument d'une démonstration nécessaire (son domaine d'application est restreint à celui des propositions portant sur des ἀναγκαῖα, des choses nécessaires)<sup>6</sup>,

<sup>1</sup> Cf. J. Sprute, *Topos und Enthymem in der aristotelischen Rhetorik* in: *Hermes* 103, 1975, pp. 68–90; J. Sprute, *Aristoteles' Theorie rhetorischer Argumentation* in: *Gymnasium* 88, 1981, pp. 254–273; J. Sprute, *Die Enthymemtheorie der aristotelischen Rhetorik*, Vandenhoeck & Ruprecht, Göttingen 1982. Cf. aussi M. Burnyeat, *Enthymeme: Aristotle on the Logic of Persuasion* in: D. J. Furley, A. Nehamas (éd.), *Aristotle's Rhetoric. Philosophical Essays*, Princeton University Press, Princeton 1994, pp. 3–55. La distinction entre *enthymème topique* et *enthymème syllogistique* est réfutée par Ch. Rapp qui propose une interprétation unitaire de la notion d'enthymème in: Ch. Rapp, *Aristoteles Rhetorik* in: *Aristoteles Werke in deutscher Übersetzung*, (éd.) H. Flashar, Akademie Verlag, Berlin 2002.

<sup>2</sup> D'après F. Solmsen, *Die Entwicklung der aristotelischen Logik und Rhetorik* in: *Neue philologische Untersuchungen* 4, Berlin 1929; I. Düring, *Aristoteles, Darstellung und Interpretation seines Denkens*, Carl Winter Universitätsverlag, Heidelberg 1966 et K. Barwick, *Die Rhetorik ad Alexandrum und Anaximenes, Alkidamas, Isokrates, Aristoteles und die Theodekteia* in: *Philologus* 110, 1966, pp. 212–245, ces enthymèmes topiques existaient dans la tradition rhétorique antérieure à Aristote, notamment chez Isocrate et le Pseudo-Aristote – cf. J. Sprute, *Die Enthymemtheorie der aristotelischen Rhetorik*, pp. 140–146 –, et apparaissent aussi dans les *Topiques*. Sans doute appartiennent-ils à un stade ancien de la composition de la *Rhétorique*, où le Stagirite n'avait pas encore élaboré sa théorie du syllogisme.

<sup>3</sup> Cf. Aristote, *Rhétorique* I 2, 1356 b 4: καλῶ δ' ἐνθύμημα μὲν ῥητορικὸν συλλογισμόν (*j'appelle en effet enthymème un syllogisme rhétorique*).

<sup>4</sup> Cf. l'exemple donné par Aristote, *Rhétorique* I 2, 1357 a 17–22: ἐὰν γὰρ ἦ τι τούτων γνώριμον, οὐδὲ δεῖ λέγειν· αὐτὸς γὰρ τοῦτο προστίθησιν ὁ ἀκροατῆς. Οἷον ὅτι Δωριεὺς στεφανίτην ἀγῶνα νενίκηκεν, ἱκανὸν γὰρ εἶπεν ὅτι Ὀλύμπια νενίκηκεν· τὸ δ' ὅτι στεφανίτης τὰ Ὀλύμπια, οὐδὲ δεῖ προσθεῖναι· γινώσκουσι γὰρ πάντες (*Si l'une des propositions est connue, il n'est même pas besoin de la formuler : l'auditeur la supplée lui-même. Ainsi, pour établir que Dorieus a reçu une couronne comme prix de sa victoire, il suffit de dire : qu' 'en effet il a remporté une victoire olympique'. Le fait que la victoire aux Jeux Olympiques est récompensée d'une couronne n'a pas besoin d'être ajouté : tout le monde le sait*).

<sup>5</sup> Les destinataires d'un discours rhétorique ne peuvent pas atteindre à une vue d'ensemble par de nombreuses étapes ni raisonner depuis un point éloigné (cf. Aristote, *Rhétorique* I 2, 1357 a 3–4).

<sup>6</sup> Cf. Aristote, *Seconds Analytiques* I 4, 73 b 30–32; I 24, 86 a 25–27; II 3, 91 a 3–4.

l'enthymème est employé pour établir des affirmations relatives à ce qui est contingent. La sphère dans laquelle se déploie l'argumentation rhétorique est caractérisée par l'absence de nécessité – désignée par Aristote à travers la formule *ἐνδεχόμενα ἄλλως ἔχειν* (*ce qui peut être autrement*)<sup>1</sup>: les éléments qui la composent peuvent théoriquement être autrement qu'ils ne sont, tout en présentant néanmoins une certaine régularité dans leur façon d'être. Les propositions qui permettent de construire les enthymèmes sont donc vraisemblables, et Aristote distingue quatre constituants formels susceptibles de fournir la base des quatre types différents d'argumentations enthymématiques: le vraisemblable (*εἰκός*), l'exemple (*παράδειγμα*) et le signe (*σημεῖον*) qui est soit irréfutable (*τεκμήριον*) soit réfutable (auquel cas il ne reçoit pas de nom, c'est le *σημεῖον ἀνώνυμόν*)<sup>2</sup>.

### Les arguments textuels

Plusieurs éléments textuels étayent cette hypothèse *locutoire*.

Aristote assimile les chapitres sur les passions à une série de *προτάσεις* (prémises): *Comme, dans nos précédentes analyses, nous avons fait une description différentielle des prémisses, appliquons le même procédé aux passions et distinguons-les selon la méthode susdite*<sup>3</sup>.

A deux reprises, Aristote identifie le traité des passions à une collection de *τόποι* (lieux). Ainsi, dans la conclusion de l'étude de la douceur: *ceux qui veulent les (sc. les auditeurs) ramener au calme doivent donc évidemment tirer leurs propos de ces lieux; ils doivent les amener à ces dispositions, en représentant ceux contre qui s'émeut leur colère ou comme pouvant leur inspirer de la crainte, ou comme dignes de révérence, ou comme ayant fait preuve de bienveillance à leur égard, ou comme ayant agi contre leur gré, ou comme ayant grand remords de leurs actes*<sup>4</sup>.

Et dans le chapitre 19 du livre III: *Il faut amener l'auditeur aux passions. Ce sont la pitié, l'indignation, la colère, la haine, l'envie, l'émulation et l'esprit de contestation. Pour ces éléments aussi, les lieux ont été énumérés précédemment*<sup>5</sup>.

Certes la notion de *lieu* est, on l'a souligné<sup>6</sup>, une des notions les plus problématiques. Bien qu'il l'emploie à de nombreuses reprises dans la *Rhétorique* et les *Topiques*, Aristote ne la définit jamais. Si l'on se reporte à

<sup>1</sup> Aristote, *Rhétorique* I 2, 1357 a 13–16.

<sup>2</sup> Pour une description complète de ces quatre constituants formels de l'enthymème, cf. F. Woerther, *L'Ethos aristotélicien. Genèse d'une notion rhétorique*, Vrin, Paris 2007, pp. 288–292.

<sup>3</sup> Aristote, *Rhétorique* II 1, 1378 a 28–30: ὡςπερ οὖν καὶ ἐπὶ τῶν προειρημένων διεγράψαμεν τὰς προτάσεις, οὕτω καὶ περὶ τούτων ποιήσωμεν καὶ διέλωμεν τὸν εἰρημένον τρόπον.

<sup>4</sup> Aristote, *Rhétorique* II 3, 1380 b 29–33: δῆλον οὖν ὅτι τοῖς καταπραῦνειν βουλομένοις ἐκ τούτων τῶν τόπων λεκτέον, αὐτοὺς μὲν παρασκευάζουσι τοιοῦτους, οἷς δ' ὀργίζονται, ἢ φοβεροὺς ἢ αἰσχύνης ἀξίους ἢ κεχαρισμένους ἢ ἄκοντας ἢ ὑπεραλγούντας τοῖς πεποιημένοις.

<sup>5</sup> Aristote, *Rhétorique* III 19, 1419 b 25–28: [...] εἰς τὰ πάθη ἄγειν τὸν ἀκροατὴν. Ταῦτα δ' ἐστὶν ἔλεος καὶ δεινῶσις καὶ ὀργὴ καὶ μῖσος καὶ φθόνος καὶ ζῆλος καὶ ἔρις. Εἴρηνται δὲ καὶ τούτων οἱ τόποι πρότερον.

<sup>6</sup> Cf. J. Sprute, *Die Enthymemtheorie der aristotelischen Rhetorik*, pp. 147–190 et Ch. Rapp, *Aristoteles Rhetorik*, pp. 270–300.

l'interprétation qu'en a proposée J. Sprute à partir du texte de la *Rhétorique*, il semble que l'on puisse distinguer entre les lieux spécifiques, généralement désignés par le terme grec εἶδη (espèces) ou ἴδια ([lieux] particuliers) et les lieux communs (κοινὸι τόποι): *J'appelle espèces les prémisses propres à chaque genre, et lieux, ceux qui sont communs semblablement à tous*<sup>1</sup>.

Les lieux communs – qui ne doivent pas être confondus avec les κοινά de la *Rhétorique* II 19 – sont ceux à partir desquels on peut construire des argumentations dans des domaines aussi différents que la justice, la physique ou la politique; ils sont étudiés en *Rhét.* II 23 et permettent de construire les *enthymèmes topiques*. Les lieux spécifiques quant à eux, identifiés à des *opinions et prémisses* (δόξαι καὶ προτάσεις)<sup>2</sup>, sont énumérés à partir de la *Rhét.* I 5 en fonction des trois genres oratoires. Ils sont autant de propositions relevant d'une science propre et permettent de construire des syllogismes ou enthymèmes dont les conclusions seront particulières. Formulant des opinions communes sous la forme d'une thèse, ces lieux spécifiques semblent pouvoir être intégrés directement, ou sous une forme légèrement modifiée, dans la structure d'un syllogisme rhétorique<sup>3</sup>.

Cette hypothèse locutoire n'est évidemment acceptable qu'à la condition de considérer que les termes de πρότασις et de τόπος sont ici employés dans leur sens restreint, technique. Quant aux deux derniers arguments qui interviennent en faveur de cette hypothèse, ils se fondent sur une interprétation particulière des deux termes λόγος et δεικνύναι.

Le passage concluant l'étude de la colère peut aller dans le sens de cette interprétation si l'on accorde au terme λόγος non plus son sens de *discours* mais la signification plus particulière de *raisonnement, démonstration*<sup>4</sup>: *il est évident qu'il doit, par le raisonnement, les (sc. les auditeurs) mettre dans la disposition favorable à la colère, représenter leurs adversaires comme coupables de tout ce qui excite la colère, et comme étant tels qu'ils (sc. leurs adversaires) excitent leur colère*<sup>5</sup>.

En mentionnant l'utilité du chapitre sur la peur, Aristote indique que ces éléments permettent de construire une démonstration (cf. δεικνύναι): *Il faut, par conséquent, quand il est préférable qu'ils éprouvent de la peur, les mettre en état de l'éprouver en leur disant qu'ils sont exposés à éprouver cette passion; car d'autres, plus grands qu'eux, l'ont éprouvée, et [il faut] démon-*

<sup>1</sup> Aristote, *Rhétorique* I 2, 1358 a 31–32: Λέγω δὲ εἶδη μὲν τὰς καθ' ἕκαστον γένος ἰδίας προτάσεις, τόπους δὲ τοὺς κοινούς ὁμοίως πάντων.

<sup>2</sup> Aristote, *Rhétorique* I 2, 1358 a 31 et II 1, 1377 b 18.

<sup>3</sup> Cf. T. Conley, *Pathe and Pisteis: Aristotle's Rhetoric II 2–11* in: *Hermes* 110, 1982, pp. 300–315.

<sup>4</sup> Sens qu'il possède en Aristote, *Rhétorique* I 2, 1356 a 1–5: τῶν δὲ διὰ τοῦ λόγου ποριζομένων πίστεων τρία εἶδη ἔστιν: αἱ μὲν γὰρ εἰσὶν ἐν τῷ ἦθει τοῦ λέγοντος, αἱ δὲ ἐν τῷ τὸν ἀκροατὴν διαθεῖναι πως, αἱ δὲ ἐν αὐτῷ τῷ λόγῳ, διὰ τοῦ δεικνύναι ἢ φαίνεσθαι δεικνύναι. (*il y a trois espèces de moyens de persuasion fournis par le discours: les uns sont dans le caractère de l'orateur, les autres dans le fait de disposer de telle ou telle manière l'auditeur, les troisièmes sont dans le raisonnement lui-même, par le fait qu'il démontre ou paraît démontrer*).

<sup>5</sup> Aristote, *Rhétorique* II 2, 1380 a 2–5: δῆλον δ' ὅτι δεῖοι ἂν αὐτὸν κατασκευάζειν τῷ λόγῳ τοιούτους οἷοι ὄντες ὀργίλως ἔχουσιν, καὶ τοὺς ἐναντίους τοῦτοις ἐνόχους ὄντας ἐφ' οἷς ὀργίζονται, καὶ τοιούτους οἷοις ὀργίζονται.

trer que leurs semblables l'éprouvent ou l'ont éprouvée, et cela de la part de gens dont ils ne s'y attendaient pas, de la manière et dans un moment où ils ne s'y attendaient pas<sup>1</sup>.

L'emploi de ce verbe δεικνύναι se retrouve dans un autre passage, en *Rhét.* II 7<sup>2</sup>.

### Quelques exemples tirés de la pratique oratoire et le mécanisme d'induction des passions

Dans le cas de l'hypothèse locutoire, l'orateur fera naître les passions de son auditoire à travers une démonstration qui porte directement sur les passions qu'il veut inspirer. Ce type d'argumentation que l'on peut formaliser de la manière suivante: *puisque A est dans telle disposition à votre égard, vous devriez ressentir telle passion* est par exemple attesté chez Lysias: *Que des erreurs de ce genre aient été commises dans le passé, il est donc facile de le reconnaître; mais les meilleurs et les plus sages, dit-on, sont aussi les plus disposés à revenir sur leurs opinions. Si je vous parais donc tenir un discours vraisemblable et produire des preuves assez fortes, juges, ayez pitié, je vous en conjure*<sup>3</sup>, ou chez Dinarque: *Alors, pourquoi faudrait-il avoir des égards envers pareil homme? Pourquoi faut-il que vous, les victimes, ayez des scrupules à son endroit, quand lui n'en a pas à vous léser par sa conduite? Ce ne sont évidemment pas des hommes comme lui qui devraient vous inspirer pitié, Athéniens, tant s'en faut: ce sont ceux qu'aurait trahis Philoclès s'il avait eu l'occasion de gagner beaucoup d'argent*<sup>4</sup>.

En effet, l'orateur incite dans les deux cas à la pitié à partir d'une démonstration dont les prémisses expriment l'état dans lequel l'orateur suppose (ou espère) trouver ses auditeurs (les meilleurs et les plus sages, les victimes) afin de conclure sur le caractère vraisemblable de la passion qu'ils devraient éprouver.

La thèse d'une forme enthymématique du *pathos* a été défendue par W. M. A. Grimaldi. On la retrouvera, plus tard, dans un autre contexte et pour

<sup>1</sup> Aristote, *Rhétorique* II 5, 1383 a 8–12: "Ὡστε δεῖ τοιοῦτους παρασκευάζειν, ὅταν ἡ βέλτιον τὸ φοβεῖσθαι αὐτούς, ὅτι τοιοῦτοί εἰσιν οἷον παθεῖν· καὶ γὰρ ἄλλοι μείζους ἔπαθον· καὶ τοὺς ὁμοίους δεικνύναι πάσχοντας ἢ πεπονθότας, καὶ ὑπὸ τοιούτων ὑφ' ὧν οὐκ ᾤοντο, καὶ ταῦτα καὶ τότε ὅτε οὐκ ᾤοντο.

<sup>2</sup> Cf. Aristote, *Rhétorique* II 7, 1385 a 30–34: ὥστ' ἐπεὶ φανερόν καὶ οἷς καὶ ἐφ' οἷς γίνεταί χάρις καὶ πῶς ἔχουσι, δῆλον ὅτι ἐκ τούτων παρασκευαστέον, τοὺς μὲν δεικνύοντας ἢ ὄντας ἢ γεγενημένους ἐν τοιαύτῃ λότῃ καὶ δεήσει, τοὺς δὲ ὑπηρετηκότας ἐν τοιαύτῃ χρεῖα τοιοῦτόν τι <η> ὑπηρετούντας (*par conséquent, puisqu'on voit à l'égard de qui, à quelles occasions et dans quelles dispositions survient l'obligance, il est évident qu'il faut [les] rendre dans cet état à partir de ces éléments: en montrant que les uns connaissent ou ont connu une telle peine ou un tel besoin, et que les autres ont rendu un tel service, répondant à une telle nécessité*).

<sup>3</sup> Lysias, *Sur les biens d'Aristophane*, (éd., trad. modifiée) L. Gernet, M. Bizos, Les Belles Lettres, Paris 1926, 53: "Ὅτι μὲν οὖν καὶ ἐν τῷ ἔμπροσθεν χρόνῳ τοιαῦτα ἐγίγνετο, ῥάδιον γινῶναι· φάσι δὲ καὶ τοὺς ἀρίστους καὶ σοφωτάτους μάλιστα ἐθέλειν μεταγιγνώσκειν. Εἰ οὖν δοκοῦμεν εἰκότα λέγειν καὶ ἱκανὰ τεκμήρια παρέχεσθαι, ὦ ἄνδρες δικασταί, πάσῃ τέχνῃ καὶ μηχανῇ ἐλεήσατε [...].

<sup>4</sup> Dinarque, *Contre Philoclès*, (éd.) M. Nouhaud, (trad. modifiée) L. Dors-Méary, Les Belles Lettres, Paris 1990, 13: "Ἐπειθ' ὑποστείλασθαι τι δεῖ πρὸς τὸν τοιοῦτον ἡμᾶς καὶ αἰσχυνθῆναι, τοὺς ἡδικημένους, ὃς οὐκ ἦσχύνθη τοιαῦτα πράττων καθ' ἡμῶν καὶ τῶν ἄλλων; Οὐχ οἱ τοιοῦτοί τῶν ἀνθρώπων ἐλεοῖντ' ἂν εἰκότως παρ' ἡμῖν, ὦ Ἀθηναῖοι· πολλοῦ γε καὶ δεῖ· ἄλλ' οἱ προδοθέντες ἂν ὑπὸ Φιλοκλέους, εἴ τιν' οὕτως παρέλαβε καιρόν· χρημάτων πολλῶν [...].

d'autres raisons, dans les *Didascalía* d'Al-Farabi. L'interprétation de Grimaldi s'appuie sur une lecture forcée du traité aristotélicien, qu'il importe de reproduire ici avant d'en décrire les faiblesses. Selon Grimaldi donc, l'enthymème figure au centre de l'analyse aristotélicienne puisqu'il est identifié en *Rhét.* I 1 au *corps de la preuve* (σῶμα τῆς πίστεως)<sup>1</sup>. Pour pallier la contradiction qui surgit à la lecture du chapitre suivant, en *Rhét.* I 2, où l'*èthos* et le *pathos*, rejetés auparavant par Aristote, sont identifiés comme des moyens de persuasion, Grimaldi pose que le terme πίστις n'est pas employé avec le même sens dans les deux passages, car l'erreur la plus grave consisterait à identifier l'enthymème avec l'un des trois moyens de persuasion introduits en *Rhét.* I 2. Il distingue ainsi trois acceptions de ce terme dans la *Rhétorique*<sup>2</sup>:

– dans un premier sens, πίστις désigne l'état d'esprit, c'est-à-dire la conviction ou la croyance des auditeurs qui acceptent une preuve;

– le terme est également employé pour désigner l'instrument logique mis en œuvre dans une induction ou une déduction. Ce sens de πίστις s'applique à l'enthymème et à l'exemple qui sont les deux instruments permettant de bâtir une argumentation;

– dans un troisième sens, πίστις renvoie à la source, la matière (*source material*) qui résulte de l'analyse logique du sujet, de l'étude du caractère de l'orateur ou des auditeurs et de l'étude du contexte émotionnel. C'est en ce sens que Grimaldi comprend les trois moyens de persuasion techniques de *Rhét.* I 2: *èthos*, *pathos* et *logos* offriraient la matière qui doit être organisée et mise en forme au moyen des instruments logiques que sont l'enthymème et l'exemple.

Dans cette perspective, l'enthymème cesse d'être l'instrument de la seule raison ou *preuve rationnelle*, comme les commentateurs l'ont traditionnellement interprété en le distinguant de l'*èthos* et du *pathos*: *Au contraire, l'enthymème est le syllogisme de la rhétorique, précisément parce que, forme de la démonstration déductive, il incorpore dans son argument tous les éléments requis par le langage et considérés comme véhicule du discours: raison, èthos, pathos*<sup>3</sup>.

L'interprétation de Grimaldi entraîne alors une modification dans la nomenclature de la *Rhétorique*: *L'expression ἐν αὐτῷ τῷ λόγῳ devrait s'appeler τὸ πρᾶγμα et renvoyer au sujet du discours dans son aspect purement logique, qui s'adresse à l'intellect de l'auditeur, tout comme ethos et pathos sont des aspects liés au sujet, qui donnent de l'importance à ses émotions, ses sensations, sa volonté*<sup>4</sup>.

Et ainsi: *Les πίστεις envisagées comme source de la preuve démonstrative sont l'ἦθος, le πάθος, le πρᾶγμα, tandis que les πίστεις envisagées comme modes de la démonstration sont l'ἐνθύμημα et le παράδειγμα. Cette*

<sup>1</sup> Aristote, *Rhétorique* I 1, 1354 a 15.

<sup>2</sup> W. M. A. Grimaldi, *Studies in the Philosophy of Aristotle's Rhetoric*, Franz Steiner, Wiesbaden, 1972, pp. 59-61.

<sup>3</sup> W. M. A. Grimaldi, *Studies in the Philosophy of Aristotle's Rhetoric*, pp. 16-17.

<sup>4</sup> W. M. A. Grimaldi, *Studies in the Philosophy of Aristotle's Rhetoric*, p. 62.

interprétation s'oppose à la vue traditionnelle qui parle des *πίστεις* comme de trois modes indépendants de la démonstration rhétorique: les modes non logiques ou quasi-logiques, *ἦθος* et *πάθος*, et le mode logique, *ἐνθύμημα*<sup>1</sup>.

Selon cette interprétation qui réserve une place de premier ordre à l'argumentation logique par le biais de l'enthymème et de l'exemple, le *pathos* serait exprimé, au même titre que l'*èthos* et le *logos* – ce dernier étant assimilé au contenu du discours (cf. *πρᾶγμα*) –, par la forme logique de l'enthymème. Mais on peut opposer au moins trois objections à la cohérence parfaite du système de Grimaldi:

– l'ensemble de son interprétation semble ignorer les passages du livre III de la *Rhétorique*<sup>2</sup>, où Aristote oppose explicitement l'*èthos* et l'enthymème;

– l'introduction de la notion de *πρᾶγμα* que Grimaldi emprunte à Minucianus<sup>3</sup> et Denys d'Halicarnasse<sup>4</sup> reste difficile à justifier, dans la mesure où elle est étrangère au texte d'Aristote qui ne l'emploie pas;

– enfin, l'incohérence entre *Rhét.* I 1 et I 2 que Grimaldi ne parvient à surmonter qu'en reconnaissant à l'enthymème (et à l'exemple) une place centrale n'est pas aussi radicale qu'il semble l'affirmer.

La thèse de J. Brunschwig<sup>5</sup> semble à cet égard moins extrême et plus convaincante. D'après lui, la *Rhétorique*, à la différence des *Topiques*, laisse subsister, dans son texte même, les traces de technicisation qu'elle fait subir à son matériau. [...] Elle associe le lecteur (au point de lui poser plus d'une fois des problèmes de compréhension) au travail correspondant<sup>6</sup>. Concernant la tripartition des moyens de persuasion, l'examen attentif du texte permet alors de montrer qu'il n'y a pas de contradiction entre *Rhét.* I 1, où Aristote présente une conception puriste et intellectualiste de la rhétorique, qui semble identifier les preuves techniques avec les enthymèmes, et avoir pour conséquence d'expulser l'*èthos* et le *pathos* hors du champ proprement technique<sup>7</sup>, et *Rhét.* I 2, dans lequel [il] admet l'*èthos* et le *pathos* au rang de 'preuves entechniques'<sup>8</sup>. En effet, Aristote veut seulement, en les conservant l'un à côté de l'autre, associer son lecteur à un processus de théorisation qui l'a mené lui-même de son point de départ à un point d'arrivée qui en diffère certes<sup>9</sup>. Brunschwig signale deux indices en ce sens:

<sup>1</sup> W. M. A. Grimaldi, *A Note on the Pisteis in Aristotle's Rhetoric* in: *American Journal of Philology* 58, 1957, p. 190.

<sup>2</sup> Aristote, *Rhétorique* III 17, 1418 a 15–19 et a 37–b 1.

<sup>3</sup> Minucianus appelle les trois *πίστεις* *ἠθικά, παθητικά, λογικά* et *αὐτὰ καὶ πραγματικά*, cf. *Rhetores Graeci* vol. IX, Walz, Stuttgart 1832, p. 601 et vol. V, p. 506 cité par W. M. A. Grimaldi, *Studies in the Philosophy of Aristotle's Rhetoric*, p. 63.

<sup>4</sup> Denys d'Halicarnasse évoque en *Lysias* 16 sq. les trois *πίστεις* suivantes: *πρᾶγμα, πάθος, ἦθος*. Cf. W. M. A. Grimaldi, *Studies in the Philosophy of Aristotle's Rhetoric*, p. 63.

<sup>5</sup> J. Brunschwig, *Rhétorique et Dialectique*, *Rhétorique et Topiques* in: D. J. Furley, A. Nehamas (éd.), *Aristotle's Rhetoric*, pp. 57–96.

<sup>6</sup> J. Brunschwig, *Rhétorique et Dialectique*, *Rhétorique et Topiques*, p. 88.

<sup>7</sup> J. Brunschwig, *Rhétorique et Dialectique*, *Rhétorique et Topiques*, p. 89.

<sup>8</sup> J. Brunschwig, *Rhétorique et Dialectique*, *Rhétorique et Topiques*, p. 89.

<sup>9</sup> J. Brunschwig, *Rhétorique et Dialectique*, *Rhétorique et Topiques*, p. 89.

– quand Aristote définit le *pathos* comme preuve technique<sup>1</sup>, il se réfère au premier chapitre du traité (cf. φαρμεν)<sup>2</sup> en rappelant qu'il y avait critiqué ceux qui ne s'intéressaient qu'à cet aspect de la rhétorique. Ce rappel a pour fonction de montrer à quelle condition (condition non remplie chez les 'technologues', remplie chez Aristote) le *pathos* peut trouver sa place dans l'arsenal des moyens techniques de l'art rhétorique<sup>3</sup>. L'appel aux passions est en effet technique lorsque le *pathos* est suscité chez les auditeurs par le discours lui-même;

– Aristote légitime de la même façon l'admission de l'*èthos* parmi les preuves techniques: il doit être l'effet du discours. En s'opposant à certains technologues qui estiment que l'honnêteté de l'orateur ne contribue en rien à la persuasion, Aristote ne perd aucune occasion de se situer en référence explicite avec les tendances rhétoriques les plus diverses afin de s'en différencier plus précisément<sup>4</sup>.

Entre les deux premiers chapitres de la *Rhétorique*, nulle contradiction donc, si l'on suit l'interprétation de J. Brunschwig pour qui Aristote opère ici un travail de différenciation et montre comment, partant des données qu'il recueille dans la tradition et dans l'expérience oratoires, [il] procède, sous les yeux de son lecteur, à une sorte de filtrage théorique de ces données, afin de déterminer dans quelle mesure certains de leurs aspects [...] pouvaient être sauvés et intégrés dans une rhétorique nouvelle, à la fois philosophiquement respectable et non dénuée d'efficacité pratique<sup>5</sup>.

Sans doute la critique de J. Brunschwig semble-t-elle plus convaincante dans la mesure où la thèse unitariste défendue par Grimaldi, postulant une cohérence extrême de la *Rhétorique* et soutenant ainsi l'idée que les passions revêtent une forme enthymématique, n'est conservée qu'au prix d'une interprétation forcée de certains passages du traité aristotélicien<sup>6</sup>. Le début du chapitre 2 du livre I où les trois moyens de persuasion rhétoriques sont énumérés<sup>7</sup> semble indiquer, dans sa forme même, que *logos*, *èthos* et *pathos* jouent en réalité des rôles équivalents dans l'économie des preuves et que, par conséquent, le *pathos* – tout comme l'*èthos* – ne peut être englobé par le *logos*. Cette dernière remarque invite à évaluer la seconde hypothèse.

<sup>1</sup> Cf. Aristote, *Rhétorique* I 2, 1356 a 14–19.

<sup>2</sup> Cf. Aristote, *Rhétorique* I 2, 1356 a 17.

<sup>3</sup> J. Brunschwig, *Rhétorique et Dialectique*, *Rhétorique et Topiques*, p. 90.

<sup>4</sup> J. Brunschwig, *Rhétorique et Dialectique*, *Rhétorique et Topiques*, p. 90.

<sup>5</sup> J. Brunschwig, *Rhétorique et Dialectique*, *Rhétorique et Topiques*, pp. 90–91.

<sup>6</sup> Cf. G. A. Kennedy in: Aristotle, *On Rhetoric. A Theory of civic discourse*, newly translated with introduction, notes and appendixes by G. A. Kennedy, Oxford University Press, New York – Oxford 1991, p. 299 cité par P. Chiron dans son introduction à la traduction de la *Rhétorique* d'Aristote, Garnier-Flammarion, Paris 2007: *this view* [la thèse 'unitariste'] *does require the conscientious reader to exercise considerable ingenuity in interpreting some passages to mean something different from what they literally say.*

<sup>7</sup> Cf. Aristote, *Rhétorique* I 2, 1356 a 1–4.

### 1. 2. 2. L'hypothèse *perlocutoire*

Selon cette hypothèse, le traité des passions est supposé fournir en arguments un discours rhétorique – le mot *argument* étant pris ici dans son sens le plus large de matériau nécessaire à la construction de ce discours – destiné à agir sur l'affectivité de l'auditoire sans emprunter une forme strictement logique ou démonstrative. C'est l'hypothèse que nous appellerons *perlocutoire*, en référence à la définition que J. L. Austin donne de la perlocution comme *un acte*, en plus de *faire tout ce qu'il fait en tant qu'il est aussi une locution (i. e. en tant qu'il dit quelque chose), produit quelque chose 'PAR le fait de dire' (d'où le préfixe per-)*. *Ce qui est alors produit n'est pas nécessairement cela même que ce qu'on dit qu'on produit ('je t'avertis', par exemple, est une perlocution si celui à qui je parle est effrayé – et non simplement averti – par mes paroles)*<sup>1</sup>.

Dans la mesure où le traité des passions met ici à la disposition de l'orateur un matériau dont la connaissance, la maîtrise et l'usage permettront non pas de délivrer une signification, mais de produire un effet sur les auditeurs, la notion de *lieu* examinée précédemment, tout comme celle de *prémisse*, n'a rien à voir avec une argumentation enthymématique. Les chapitres II 2–11 forment alors une collection de *lieux étrangers à l'enthymème*<sup>2</sup> dont la force persuasive repose sur des connaissances empiriques d'ordre psychologique et qui ont une fonction exclusivement heuristique. Le mécanisme d'induction des passions ne peut être envisagé qu'à partir de quelques conjectures.

Selon une hypothèse qu'on peut appeler *homéopathique*, on peut considérer que les passions de l'auditoire seront éveillées au moyen de la représentation discursive de certaines passions: autrement dit, la représentation, dans un discours, d'une passion – que ce soit celles de l'orateur lui-même ou d'une autre personne, par le biais de discours rapportés, de témoignages ou de narrations – incitera l'auditoire à ressentir cette même émotion par effet de mimétisme. C'est par exemple le cas dans le discours *Sur la Couronne* où Démosthène incite les Athéniens à être fiers de résister à Philippe, en rappelant la résistance dont leurs ancêtres firent preuve face aux Perses: *Mais il n'est pas possible, il n'est pas possible que vous ayez commis une faute, Athéniens, lorsque vous avez assumé des risques pour la liberté et le salut de tous! Non, par ceux de nos ancêtres qui, les premiers, ont affronté le danger à Marathon, par ceux qui se sont rangés en ligne de bataille à Platées, par ceux qui ont livré le combat naval de Salamine, par ceux qui l'ont fait à l'Artémision, et par bien d'autres hommes d'excellence qui reposent dans les tombeaux publics, que la cité a estimés tous dignes du même honneur et a enterrés, Eschine, sans se limiter à ceux d'entre eux qui avaient réussi ou qui avaient eu le dessus! A juste titre; car ce qu'il appartenait à des hommes*

<sup>1</sup> J. L. Austin, *How to do Things with Words*, trad. française: *Quand dire, c'est faire*, p. 181.

<sup>2</sup> Pour reprendre l'expression de J. Sprute, *Die Enthymemtheorie der aristotelischen Rhetorik*, p. 168: *enthymemfremde Topoi*.

valeureux de faire, tous l'ont fait; leur sort, il a été celui que la divinité a réservé à chacun d'eux.<sup>1</sup>

Démosthène éprouve ici une fierté qu'il souhaite susciter dans son auditoire. Cette hypothèse *homéopathique* emprunte le même type de mécanisme que celui qui est à l'œuvre dans l'éducation de l'*èthos* de l'âme par la musique décrite par Aristote dans le livre VIII des *Politiques*<sup>2</sup>.

Il est possible d'envisager un mécanisme où les passions de l'auditoire seront suscitées par des éléments du discours qui n'ont pas directement partie liée avec les passions elles-mêmes. C'est par exemple en évoquant certaines attitudes, certaines actions, que l'orateur parviendra à agir sur l'affectivité des auditeurs; ainsi Démosthène tente de susciter la haine de son auditoire pour Eschine en soulignant son ridicule et son audace: *Mais je laisse de côté les conduites qui pourraient être imputées à la pauvreté, et je vais passer aux accusations qui touchent précisément à ton caractère. La politique que tu as choisie est telle, lorsqu'il t'est venu à l'esprit de te mêler aussi de ces questions, qu'au moment où le destin de la patrie était favorable tu menais une vie de lièvre, craintif, tremblant, t'attendant sans cesse à être frappé pour les fautes dont tu avais conscience, et qu'au moment où le destin des autres était malheureux tous ont observé ton audace. Or, celui que la mort de mille citoyens a rendu audacieux, quel sort mérite-t-il de subir de la part des survivants? Je pourrais ajouter bien des choses sur lui, mais je vais les laisser*<sup>3</sup>.

Dans cette perspective, le traité des passions lui permettra d'identifier les types de caractères prédisposés à certaines passions et les conditions dans lesquelles il convient de les faire survenir.

Les passions de l'auditoire peuvent enfin être produites par un discours démonstratif, sans que ce discours formule pour autant directement quelque chose à propos de ces passions (comme c'était justement le cas dans l'hypothèse *locutoire*). L'orateur suscitera par exemple la colère de ses auditeurs contre une personne en démontrant qu'elle se moque d'eux, à partir de la prémisse suivante: *On se met en colère contre ceux qui se rient de nous, qui nous tournent en ridicule et nous raillent; car ils se rendent coupables d'outrages*<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Démosthène, *Sur la Couronne*, (éd.) H. Yunis, Cambridge University Press, Cambridge 2002, (trad.) Ch. Bouchet, Flammarion, Paris 2000, 208: 'Ἄλλ' οὐκ ἔστιν, οὐκ ἔστιν ὅπως ἡμάρτετε, ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τὸν ὑπὲρ τῆς ἀπάντων ἐλευθερίας καὶ σωτηρίας κίνδυνον ἀράμενοι, μὰ τοὺς Μαραθῶνι προκινδυνεύσαντας τῶν προγόνων, καὶ τοὺς ἐν Πλαταιαῖς παραταξαμένους, καὶ τοὺς ἐν Σαλαμίῃ ναυμαχήσαντας καὶ τοὺς ἐπ' Ἀρτεμισίῳ, καὶ πολλοὺς ἐτέρους τοὺς ἐν τοῖς δημοσίοις μνήμασιν κειμένους ἀγαθοὺς ἄνδρας, οὓς ἀπαντας ὁμοίως ἢ πόλις τῆς αὐτῆς ἀξιώσασα τιμῆς ἔθαπεν, Αἰσχίνη, οὐχὶ τοὺς κατορθώσαντας αὐτῶν οὐδὲ τοὺς κρατήσαντας μόνους. Δικαίως· ὁ μὲν γάρ ἦν ἀνδρῶν ἀγαθῶν ἔργον, ἅπανσι πέπρακται· τῇ τύχῃ δε, ἦν ὁ δαίμων ἐνέμιστος, ταύτη κέχρηται.

<sup>2</sup> Sur le mécanisme mimétique dans l'éducation de l'âme en *Politique* VIII, cf. F. Woerther, *L'Ethos aristotélicien. Genèse d'une notion rhétorique*, pp. 175–182.

<sup>3</sup> Démosthène, *Sur la Couronne* 263–264: 'Ἀλλὰ γὰρ παρὲς ὧν τὴν πενίαν αἰτιάσαιτ' ἂν τις, πρὸς αὐτὰ τὰ τοῦ τρόπου σου βαδιοῦμαι κατηγορήματα. Τοιαύτην γὰρ εἴλου πολιτείαν, ἐπειδὴ ποτε καὶ τοῦτ' ἐπῆλθε σοι ποιῆσαι, δι' ἣν εὐτυχούσης μὲν τῆς πατρίδος λαγῶ βίον ἔζης δεδιῶς καὶ τρέμων καὶ ἀεὶ πληγῆσθεσθαι προσδοκῶν ἐφ' οἷς σαυτῶ συνήδεις ἀδικούντι, ἐν οἷς δ' ἠτύχησαν οἱ ἄλλοι, θρασὺς ὧν ὑφ' ἀπάντων ὦσαι. Καίτοι ὅστις χιλίων πολιτῶν ἀποθανόντων ἐθάρρησε, τί οὗτος παθεῖν ὑπὸ τῶν ζώντων δίκαιός ἐστιν; Πολλὰ τοίνυν ἔτερ' εἰπεῖν ἔχων περὶ αὐτοῦ παραλείψω.

<sup>4</sup> Aristote, *Rhétorique* II 2, 1379 a 29–30: 'Ὀργίζονται δὲ τοῖς τε καταγελωσι καὶ χλευάζουσιν καὶ σκόπτουσιν· ὑβρίζουσι γάρ.

Dans la *Midienne*, Démosthène démontre ainsi l'importance des lois et suscite par là même la haine de ses auditeurs pour Midias, qu'il a présenté comme celui qui ne les a pas respectées: *Or cette force des lois, en quoi consiste-t-elle? Est-ce à dire qu'elles accourront pour assister celui d'entre vous qui, victime d'une injustice, criera à l'aide? Non: elles ne sont qu'un texte écrit, qui ne saurait posséder un tel pouvoir. Alors, qu'est-ce qui fait leur force? Vous mêmes, à condition de les fortifier et de mettre, en toute occasion, leur puissance souveraine au profit de l'homme qui les réclame: voilà comment vous faites la force des lois, de même qu'elles font la vôtre. Il faut donc les assister, comme on s'assisterait soi-même si on était offensé; il faut considérer que les manquements à la loi atteignent la communauté, quel que soit l'homme qui en est convaincu; on ne peut pas parler de liturgies, ou de pitié, ou d'importance politique; on ne peut imaginer aucun moyen qui permette à celui qui a transgressé la loi d'échapper à un juste châtement.*<sup>1</sup>

Ces trois conjectures émises sur le mécanisme de génération des passions supposent que *Rhét.* II 2–11 fournit une somme d'informations théoriques, formulées à travers une série d'énoncés vraisemblables mis à la disposition de l'orateur qui en tirera le meilleur parti possible. Les formes discursives sous lesquelles apparaîtra le *pathos* seront alors multiples: narrations, propos rapportés ou discours directs énoncés par l'orateur lui-même, maximes, mais aussi formes logiques de l'enthymème et de l'exemple.

## 2. Al-Farabi

Aucun élément précis ne permet donc de déterminer avec certitude la forme d'un discours rhétorique qui serait appelé à susciter les passions. Le mécanisme psychologique par lequel les auditeurs sont amenés à éprouver une passion n'est pas davantage décrit par Aristote, qui reste sur ce sujet très évasif. La référence aux *Didascalía*, prologue du grand commentaire à la *Rhétorique* composé par Al-Farabi, montre en revanche comment le philosophe arabe a renoncé au caractère ambigu et équivoque du traité des passions en opérant certains choix, dictés par une lecture logicisante du traité aristoté-

<sup>1</sup> Démosthène, *Contre Midias*, (éd., trad.) J. Humbert, L. Gemet, Les Belles Lettres, Paris 1959, 224–225: 'Ἡ δὲ τῶν νόμων ἰσχὺς τίς ἐστιν; Ἄρ' ἐάν τις ὑμῶν ἀδικούμενος ἀνακράγη, προσδραμοῦνται καὶ παρέσονται βοηθοῦντες; Οὐ· γράμματα γὰρ γεγραμμέν' ἐστὶ, καὶ οὐχὶ δύναιντ' ἂν τοῦτο ποιῆσαι. Τίς οὖν ἡ δύναμις αὐτῶν ἐστίν; Ὑμεῖς ἐάν βεβαίωτ' αὐτοὺς καὶ παρέχητε κυρίουσ ἀεὶ τῷ δεομένῳ. Οὐκοῦν οἱ νόμοι τε ὑμῖν ἰσχυροὶ καὶ ὑμεῖς τοῖς νόμοις. Δεῖ τοίνυν τοῦτοις βοηθεῖν ὁμοίως ὥσπερ ἂν αὐτῶ τίς ἀδικουμένῳ, καὶ τὰ τῶν νόμων ἀδικήματα κοινὰ νομίζειν, ἐφ' ὅτου περ ἂν λαμβάνηται, καὶ μήτε λητουργίας μήτ' ἔλεον μήτ' ἄνδρα μηδένα μήτε τέχνην μηδεμίαν εὐρήσθαι, δι' ὅτου παραβάς τις τοὺς νόμους οὐ δώσει δίκην. Cette hypothèse, envisageant qu'une passion puisse être suscitée par une argumentation construite à partir des énoncés de *Rhét.* II 2–11, se rattache à la théorie de l'épilogue du discours judiciaire développée par le Pseudo-Aristote dans la *Rhétorique à Alexandre* (36, 1444 b 35–1445 a 29). L'auteur du traité affirme par exemple qu'on devra s'efforcer d'inspirer aux jurés des sentiments de gratitude à notre égard; cf. Ps.–Aristote, *Rhétorique à Alexandre*, (éd.) P. Chiron, Les Belles Lettres, Paris 2002, 36, 1444 b 36–1445 a 1: ὑποφαίνοντες κεφαλαιωδῶς ἐφ' οἷς εὐ πεποιθήκαμεν τοὺς ἀδικούντας ἢ ποιούμεν ἢ ποιήσομεν, ἢ αὐτοὶ ἢ ἡμέτεροι φίλοι, ἢ αὐτοὺς ἢ ἂν κηδόμενοι τυγχάνουσιν, ἢ ἅλιν τοὺς κρίνοντας αὐτοὺς ἢ ἂν κηδόμενοι τυγχάνουσι, καὶ διεξιόντες αὐτοῖς ὡς νῦν καιρὸς χάριτας ἡμῖν τῶν ὑπρηγμένων (trad. P. Chiron: *en illustrant succinctement le fait que nous – que ce soit nous-mêmes ou nos amis – avons rendu – ou rendons, ou allons rendre – service à ceux – que ce soit eux-mêmes ou ceux dont ils se soucient – qui se comportent mal envers nous, ou encore aux juges – que ce soit aux juges eux-mêmes ou à ceux dont ils se soucient –, et en leur exposant que l'occasion se présente, maintenant, de s'acquitter envers nous de leur dette de reconnaissance pour les services rendus*).

licien, et qui le mènent à défendre l'idée que le discours passionnel emprunte une forme syllogistique.

Dans les *Didascalía*, les passions font partie, avec les caractères, des procédés relatifs à l'auditeur. Ces derniers sont employés par l'orateur pour incliner l'auditeur à recevoir son discours et à se ranger à sa volonté, soit pour qu'il (sc. l'auditeur) croie les choses qui sont dites, soit pour qu'il soit conduit par degré à faire les choses que fait celui qui croit, même s'il ne croit pas. Nous n'avons pas besoin de préparer le juge et le contradicteur à croire, mais il faut qu'ils soient inclinés et conduits à faire l'acte de celui qui a déjà cru, bien qu'ils ne croient pas<sup>1</sup>.

Al-Farabi explique en effet, à la suite d'Aristote, que certaines passions rendent inflexible et grave l'homme qui les éprouve et l'empêchent de faire ce qui lui est demandé, tandis que d'autres l'inclinent à obéir et à donner ce qu'on lui demande. Pour imprimer ainsi diverses passions dans l'âme de ses auditeurs, l'orateur devra recourir au traité des passions dont Al-Farabi décrit les divisions et le contenu (l'examen tripartite de chaque passion) dans le §40 puis, plus en détail encore, dans les §49-51 des *Didascalía*. Ce traité des passions expose en effet les éléments qui permettront de composer les propos passionnels: *Dans le premier [sc. chapitre ou division du livre II de la Rhétorique d'Aristote], on trouve l'établissement des choses à partir desquelles les propos passionnels sont composés et les choses à partir desquelles on produit tout propos qui imprime dans les âmes des passions diverses, comme la colère, la douceur, la miséricorde, la jalousie, le zèle et l'émulation et les autres choses de ce genre*<sup>2</sup>.

Le terme latin d'*oratio* (*propos*) utilisé dans la traduction latine de Hermann l'Allemand renvoie en réalité à la forme du syllogisme. C'est ce qui ressort par exemple du §9 des *Didascalía*, où les *orationes* rhétoriques sont identifiées à des raisonnements formés à partir de propositions contingentes, dont l'assemblage est soit contingent, soit nécessaire, soit à partir de propositions nécessaires dont l'assemblage est contingent<sup>3</sup>. De plus, Al-Farabi explique dans deux passages au moins que les passions seront suscitées par des enthymèmes:

Quand il mentionne les développements sur les causes de l'action injuste, il indique que les passions pour lesquelles on commet l'injustice de l'adversaire sont aussi utiles pour incliner les juges: *Le deuxième [sc. lieu requis par le discours] est que, quand nous avons prouvé au juge que quel-*

<sup>1</sup> Al-Farabi, *Didascalía* §18: *aut ad credendum ea, que dicuntur, aut ut gradatim ducatur ad agendum ea que agit qui credit, etsi ipse non credat. Non indigemus autem ut iudicem et obviatorem adeptemus ad credendum, set oportet quidem ut inclinentur et deducantur ad hoc, ut agant actum eius qui iam credidit, licet non credant.*

<sup>2</sup> Al-Farabi, *Didascalía* §40: *In primo est firmatio rerum, ex quibus efficiuntur orationes passionales et sunt ex quibus fiunt quevis orationum, que imprimunt in animas passiones diversas, utpote iram et mansuetudinem et misericordiam et invidiam et zelum et emulationem et cetera huiusmodi.*

<sup>3</sup> M. Aouad, *Les Fondements de la Rhétorique d'Aristote reconsidérés par Farabi ou le concept de point de vue immédiat et commun* in: *Arabic Sciences and Philosophy. A Historical Journal* 2, 1992, pp. 133-180 a examiné la difficulté que pose cette dernière définition du syllogisme persuasif, puisque rien ne semble alors distinguer les syllogismes dialectiques des syllogismes rhétoriques.

*qu'un est son ennemi, qu'il le hait ou qu'il en est jaloux, nous le pousserons plus facilement à s'indigner contre celui dont nous nous plaignons; ou si nous montrons que nous sommes l'un des amis de ce juge et les partisans de tous ceux qui l'entourent, nous le pousserons par cela et l'inclinerons à être de notre côté*<sup>1</sup>. Il s'agit bien là de prouver (*probare*) l'inimitié, la haine ou la jalousie de quelqu'un pour faire naître l'indignation.

Quand il décrit la cinquième division du livre II où sont exposés les lieux rhétoriques, Al-Farabi indique explicitement que le propos passionnel aura une forme enthymématique: *Dans la cinquième division sont énumérés les lieux rhétoriques. Le rapport de ces lieux rhétoriques est à la rhétorique ce que les lieux dialectiques sont à l'art topique. Les modes des enthymèmes sont produits à partir de ces lieux, et il est possible de produire à partir d'eux les autres manières de propos, comme les propos passionnels et relatifs aux caractères*<sup>2</sup>.

### **L'induction des passions: l'exemple de la colère**

Quant au mécanisme d'induction des passions impliqué par cette lecture farabienne du traité aristotélicien des passions, le §50 des *Didascalía* en donne une description assez concrète et précise à partir de l'exemple de la colère.

Deux conditions préexistent à l'induction de toute passion. D'une part celui en qui l'on veut par exemple induire la colère doit être dans des dispositions précises qui permettront l'apparition de cette passion. L'orateur devra donc s'efforcer de créer cette disposition chez l'auditeur en utilisant des propos éthiques qui, empruntant la forme syllogistique, sont construits à partir des éléments énumérés dans le traité des caractères, et des propos passionnels: *Puisqu'il en est ainsi, il faudra commencer tout d'abord par conduire l'auditeur à la disposition selon laquelle on le rend propre à se mettre en colère. On le conduira à cette disposition au moyen de certains autres propos passionnels, et plus encore par certains propos relatifs aux caractères. Il se peut aussi que cela soit produit par les propos induisant la croyance*<sup>3</sup>. D'autre part il est nécessaire aussi que celui contre qui s'exercera la colère soit dans des dispositions propres à susciter la colère. L'orateur devra donc démontrer par un raisonnement que la personne contre laquelle l'auditeur doit exercer sa colère mérite cette colère parce qu'elle est de ces gens contre lesquels on se met généralement en colère: *Avec cela nous établirons en lui que celui dont nous parlons est dans la disposition de celui contre le semblable duquel il*

<sup>1</sup> Al-Farabi, *Didascalía* §48: *Secundus est quod, cum probaverimus iudici quod aliquis sit inimicus eius aut quod odiat ipsum aut quod invidet ei, movebimus ipsum facilius ad indignandum ei, de quo proponimus querimoniam; aut si ostenderimus quod nos simus de amicis ipsius et fautores omnium, que ad eum pertinent, movebimus eum per hoc et inclinabimus ad partem nostram.*

<sup>2</sup> Al-Farabi, *Didascalía* §55: *In differentia quinta est enumeratio locorum rethoricalium. Horum autem locorum rethoricalium dispositio ad rethoricam est sicut dispositio locorum dyalecticorum ad artem topicam. Et de hiis locis fiunt modi enthymematum, et de eis possibile est ut fiant cetere maneries orationum, ut sunt orationes passionales et morales.*

<sup>3</sup> Al-Farabi, *Didascalía* §50: *Cumque sic fuerit, incipiendum erit primitus ut deducamus auditorem ad dispositionem, secundum quam ydoneus fiat ad concipiendum iram. Hec autem deductio ipsius ad hanc dispositionem erit per quasdam orationum passionum aliarum et plus etiam hoc per quasdam orationum moralium. Et forsitan fit per orationes inductivas credulitatis.*

*n'est pas inconvenant, pour les êtres, de se mettre en colère. Cela se fait évidemment par des propos induisant la croyance. En effet tu prouves ou établis que cet homme est dans une disposition telle qu'il est digne de la colère de l'auditeur, de sorte que tu auras établi en l'auditeur que cet homme est de la sorte des hommes qui sont dignes de [susciter] la colère<sup>1</sup>.*

Les conditions sont alors enfin réunies pour exciter la colère de l'auditeur proprement dite. L'orateur y parviendra en exposant à l'auditeur les raisons pour lesquelles il doit se mettre en colère: *Et tu conduiras l'auditeur à la disposition par laquelle il est apte à se mettre en colère en commençant, ensuite, à invoquer les choses qui excitent sa colère contre cet homme. Alors il conviendra que tu parviennes au but que tu recherchais<sup>2</sup>.*

### **L'interprétation farabienne: la forme enthymématique du *pathos***

Le mécanisme d'induction de la colère se décompose ainsi en trois moments distincts, qui renvoient aux trois points de l'analyse aristotélicienne des passions. A chaque étape en effet, c'est un raisonnement empruntant la forme du syllogisme et portant sur la passion en question – la colère – qui intervient: pour induire en l'auditeur la disposition qui le rendra capable d'éprouver de la colère, pour démontrer que la personne contre laquelle l'auditeur doit se mettre en colère mérite cette colère, et pour susciter la colère de l'auditeur en lui démontrant les raisons qu'il a de se mettre en colère. Al-Farabi interprète donc l'analyse tripartite des passions aristotéliciennes comme une somme de prémisses qui permet de bâtir des propos (*orationes*).

L'hypothèse grimaldienne d'une forme enthymématique du *pathos* dans la *Rhétorique* conduisait, on l'a vu, à forcer l'interprétation de certains passages du traité et à mépriser même, dans certains cas, le sens obvie du texte d'Aristote. Quand Al-Farabi défend cette même hypothèse dans les *Didascalialia*, son interprétation ne soulève aucune contradiction, ne suscite aucune objection. Intégrée en effet, dans la tradition philosophique orientale, à l'*Organon* aristotélicien, la *Rhétorique* est envisagée et commentée par le philosophe arabe comme un traité de logique. A l'instar des *Analytiques*, des *Topiques* ou encore de la *Poétique*, elle possède sa propre forme de syllogisme – l'enthymème – qui joue désormais un rôle prépondérant quand on le compare à l'*èthos* et au *pathos* avec lesquels il formait le système tripartite des moyens de persuasion aristotéliciens.

### **La *Rhétorique*, traité logique**

L'appartenance de la *Rhétorique* au corpus logique d'Aristote apparaît très clairement à deux reprises dans les *Didascalialia*: tout d'abord au début du

<sup>1</sup> Al-Farabi, *Didascalialia* §50: *Et cum hoc firmabimus apud ipsum, quoniam ille, de quo loquimur, in dispositione est eius, in cuius consimili existentibus irasci inconveniens non est. Et illud quidem est per orationes inductivas credulitatis. Tu enim probas sive firmas de illo homine esse eum in dispositione tali, secundum quam dignus sit ira auditoris, ita quod tunc firmaveris apud auditorem illum hominem esse huiusmodi, cuiusmodi homines digni sunt ira.*

<sup>2</sup> Al-Farabi, *Didascalialia* §50: *Et induces ipsum auditorem ad dispositionem, per quam aptus sit ad irascendum ei, incipiens ex hoc allegare res, per quas excitabis iram eius super illum hominem. Et tunc erit conveniens ut assequaris propositum tuum quod intendis.*

traité, quand Al-Farabi distingue les types de croyance dans la science démonstrative, dans les *Topiques* et la *Rhétorique*; puis plus loin, dans les §34–36 où le rattachement de la rhétorique à la science logique est justifié par l'usage commun du syllogisme, les propos rhétoriques étant de deux espèces: l'enthymème et l'exemple, et les §37–38 où l'on explique quel rang la *Rhétorique* occupe dans la série des ouvrages logiques. On ne s'attachera ici qu'à développer le premier exemple.

Ainsi au début du prologue des *Didascalica* (§2–9), Al-Farabi distingue trois types de croyance: la certitude, définie comme ce que l'on croit sans qu'il existe aucune contradiction, ce qui est proche de la certitude, défini comme ce dont le contraire est admis avec difficulté, et le persuasif, propre à la rhétorique, défini comme ce à quoi l'âme donne son assentiment et dont on peut admettre le contraire. Chacune de ces trois croyances se réalise avec ou sans syllogisme. Obtenue par syllogisme, la certitude est la science démonstrative; obtenue sans syllogisme, elle s'obtient par des propositions premières. Elle est étudiée dans les *Seconds Analytiques*. Obtenue par syllogisme, la croyance proche de la certitude est obtenue par des syllogismes topiques ou inductions; obtenue sans syllogisme, elle s'obtient par des croyances tirées des probables. Elle est étudiée dans les *Topiques*. Enfin, le persuasif obtenu par syllogisme se réalise par le syllogisme rhétorique ou enthymème; obtenu sans syllogisme, il s'obtient à partir de huit choses: 1° le témoignage d'une personne, 2° l'affirmation d'une personne appuyée sur les lois particulières, 3° les conventions, 4° les serments, 5° les paroles, faits miraculeux et défis, 6° la torture, 7° la réputation d'honnêteté du locuteur et 8° le visage, l'aspect et le corps du locuteur. Ces moyens de persuasion se réalisent sans syllogismes, mais peuvent être soutenus et étayés par des syllogismes. Les huit choses persuasives et les enthymèmes sont étudiés dans la *Rhétorique*.

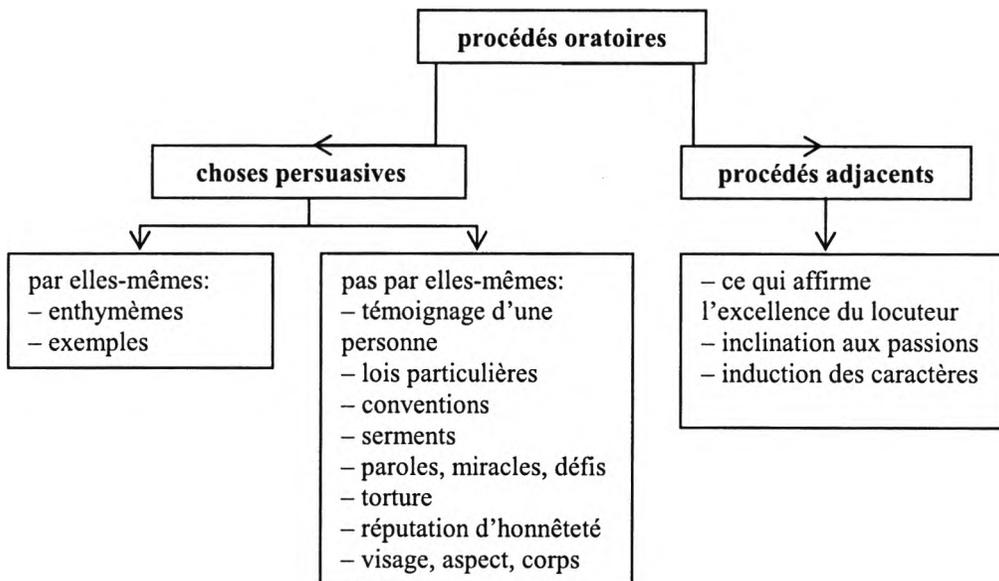
La situation peut être ainsi schématisée:

<b>3 croyances (credulitates):</b>	certitude ( <i>certitudo</i> )	proche de la certitude ( <i>credulitas propinqua certitudini</i> )	persuasif ( <i>persuasivum</i> )
<b>avec syllogisme</b>	démonstration	syllogisme topique	syllogisme rhétorique (enthymème)
<b>sans syllogisme</b>	premiers principes	probables	– témoignage d'une personne – lois particulières – conventions – serments – paroles, miracles, défis – torture – réputation d'honnêteté – visage, aspect, corps
<b>traités aristotéliens</b>	<i>Seconds Analytiques</i>	<i>Topiques</i>	<i>Rhétorique</i>

## Les implications sur l'économie des preuves rhétoriques dans les *Didascalialia*

Cette situation épistémologique – à savoir l'appartenance de la *Rhétorique* au corpus des traités logiques d'Aristote – a conduit Al-Farabi à réorganiser l'économie des preuves rhétoriques, désormais fondée sur une structure hiérarchique stricte. En distinguant les huit choses persuasives, incluant les cinq moyens de persuasion non techniques de la *Rhétorique* d'Aristote (le témoignage, les lois, les conventions, les serments et la torture), des croyances qui se produisent par syllogismes, le commentateur abandonne en effet le critère aristotélicien de la technicité au profit de celui de la forme – ou non – syllogistique des moyens de persuasion. Le rôle et le statut du *pathos* dans cette économie s'en trouvent du coup modifiés. Le *pathos* ou inclination aux passions est rejeté au rang de *procédé adjacent* et son emploi, facultatif<sup>1</sup>, permet de distinguer la rhétorique *complète* de la rhétorique *incomplète* ou *nécessaire*<sup>2</sup>.

L'organisation des moyens de persuasion dans les *Didascalialia*, où l'enthymème joue un rôle central, est exposée sous forme de bilan dans le §20 où, reprenant la dichotomie syllogisme *vs* choses persuasives introduite au début du commentaire, Al-Farabi distingue ces *choses persuasives par elles-mêmes* aux *choses qui ne sont pas persuasives par elles-mêmes* qui sont constituées des propos passionnels, des propos éthiques et des procédés relatifs au locuteur. L'ensemble de ces données peut être reprise sous la forme du schéma suivant:



<sup>1</sup> Cf. Al-Farabi, *Didascalialia* §21.

<sup>2</sup> Cf. Al-Farabi, *Didascalialia* §26: *sermocinatio rethorica non completur nisi per orationes passionales et morales et per eas, per quas firmatur virtus dictoris* (le discours ne devient complet que par les propos passionnels ou relatifs aux caractères et par ceux qui établissent l'excellence du locuteur).

C'est donc l'appartenance, dans la tradition orientale, de la *Rhétorique* au corpus des traités logiques d'Aristote qui a nécessité une réorganisation des moyens de persuasion et rendu possible l'émergence d'une interprétation enthymématique de la preuve passionnelle chez Al-Farabi.